

Direction des relations institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 27 juin 2019

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2019-2020.145

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 14 juin dernier pour recevoir copie de documents que vous décrivez comme suit :

« [...] les rapports d'inspection réalisés par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux ou réalisés par un sous-contractant pour le compte du Ministère de la Santé et des Services Sociaux de décembre 2018 à mai 2019 concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées aux informations, biens et services publics conformément au Plan d'action 2015-2019 à l'égard des personnes handicapées » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

Original signé
Annick Leblanc

p. j.